

# Le numéro de cirque des membres du commando

Les auditions se sont poursuivies hier devant la cour d'assises de La Réunion chargée de juger depuis lundi tous les protagonistes dans l'évasion de trois membres de la secte du Petit Lys d'amour le 27 avril 2009. Deux des trois accusés faisant partie du commando ont été entendus et ont livré un spectacle que l'accusation, la cour et la partie civile ont peu apprécié.

## COUR D'ASSISES

La voix porte. Les bras croisés au dessus de la vitre de protection du box des accusés, Rodolphe Cadet prend la pause. Il livre un numéro de cirque qui ne plaira pas au président Jean-Pierre Szysz : "Vous n'avez pas toujours raconté la même version. L'accusé ne prête pas serment, il peut se défendre comme il veut mais si on découvre que vous avez menti ça sera embêtant pour vous". Et le président de reprendre l'accusé "Monsieur Morvan ce n'est pas M. Morvane". On ne vous appelle pas M. "Cadette". On a l'impression que vous êtes un peu là pour faire le cirque." Retour sur les faits.

Le 27 avril 2009, Rodolphe Cadet est un des trois membres du commando à prendre en otage le pilote Yann Morvan de Mafate Hélicoptère. Il raconte une nouvelle version qui n'apparaissait encore pas dans l'instruction. Devant la cour d'assises Rodolphe Cadet explique qu'à sa sortie de prison, le 18 avril 2009, sa mère est venue le chercher. Mais qu'il avait rendez-vous. Il devait se rendre au rond-point du Sacré-Coeur au Port où l'attendait Lucie Michel. Quelques jours plus tard était organisée une réunion à Saint-Paul pour mettre en place l'opération.

## "JE L'AI REGARDÉ AVEC UN REGARD PERÇANT"

Ce qui a été dit à l'occasion de cette rencontre ? Rodolphe Cadet ne parvient pas à l'expliquer à la cour. "Je n'ai pas écouté". Puis il va revenir sur le déroulement des faits du 27 avril qui fera pouffer l'assistance. Se faisant passer au

passage, volontairement ou non, pour un pied nickelé de premier ordre. "Quand Guillaume Maillot a donné le signal, j'ai cherché mon arme dans le sac mais elle était au fond et je n'ai pas pu la prendre. J'ai donc braqué monsieur Libel (le mécanicien NDLR) en faisant un pistolet avec mes deux doigts. J'ai vu dans son regard que c'était vraiment n'importe quoi". Et de continuer : "Je l'ai regardé avec un regard perçant pour lui faire comprendre qu'il allait avoir affaire à moi. (...) Je ne m'en souvenais pas mais j'ai vu les interviews de M. Morvan à la télé quand il parle d'arme blanche. Ça m'est revenu. Guillaume Maillot a ensuite mis un couteau sous la gorge de M. Libel et j'ai pu chercher mon arme". Écoutant ces explications, assis au deuxième rang car il comparait libre, Guillaume Maillot dodeline.

Il poursuit son récit. La bouteille d'essence. Et la prise de contrôle de l'appareil : "Je ne voulais pas baisser la garde parce que j'avais peur qu'au lieu de nous emmener à Domenjod il nous emmène à la gendarmerie". » Rodolphe Cadet s'attarde sur chaque détail. "Le pilote craignait que les gardiens tirent sur nous. Je lui ai dit qu'ils n'avaient pas le droit de tirer". Sa version des faits va alors prendre un air de tragi-comédie. Des instants de l'évasion ubuesques. "J'ai fait signe au pilote d'arrêter de descendre et de rester en stationnaire. Des détenus ont cru que je leur faisais bonjour". Puis, une fois que tout le monde était à bord, "il n'y avait pas de gendarmes derrière nous mais on voulait fuir. La manière dont le pilote a agi... Il y avait comme une sorte de complicité". Rodolphe Cadet est le dernier à quitter l'hé-

licoptère : "J'ai voulu sortir. Mais je n'ai pas réussi. J'avais oublié que j'avais mis ma ceinture de sécurité. J'ai braqué mon revolver sur le pilote pour qu'il me détache". À nouveau des rires se font entendre dans la salle. Rodolphe Cadet fait le show laissant parfois paraître un petit rictus sur son visage. Son avocat le bâtonnier M<sup>e</sup> Georges-André Hoarau le rappelle à l'ordre. "Je lui ai dit qu'à chaque fois qu'il sourit il prend une année de prison en plus". Le président Szysz fait alors remarquer à l'accusé que sa propre mère livre une version différente au sujet du fourgon utilisé après l'hélicoptère. Elle explique que les clés ont été données le matin même à Graziella Michel. Lui dit que Jean-René Gens les a gardées. Le président remarque alors : "Y en a un des deux qui ne dit pas la vérité". Réponse du tac au tac de l'accusé : "Oui mais je pense qu'on s'en tiendra là".

## "QU'IL ASSUME SA RESPONSABILITÉ"

Sur la présence de sa mère, de son frère et de sa sœur dans la randonnée entre le col des bœufs et La Nouvelle, Rodolphe Cadet explique péniblement que sa famille servait en cas de problème d'adhésion du pilote. "Au cas il aurait fallu être six pour prendre l'hélicoptère. Ils ne sont pas venus par hasard sauf que je ne savais pas pourquoi ils étaient venus". À travers le discours de Rodolphe Cadet, Guillaume Maillot est présenté comme le meneur. Le cerveau.

Ce qui étonne M<sup>e</sup> Jean-Jacques Morel, avocat de Maillot. Car au début un complot fomenté par Maillot et Cadet visait à faire porter le chapeau à Graziella Michel.

Sans se cacher, Rodolphe Cadet justifie ce revirement de situation : "Je ne comprends pas pourquoi il est dehors. C'est pour ça que je le dénonce maintenant. C'est de la colère. Jean-René (Gens) et moi on est en prison. Qu'il assume sa responsabilité". Jean-René Gens est à peu de chose près sur la même ligne. Il conteste la version de l'accident évité livrée par Yann Morvan. Puis il décrit comment il était le lampiste chargé de toute la logistique des courses. Il s'embrouille quand il s'agit de l'appartement. Savait-il où il était ? "Je supposais que c'était le studio de la rue de Bourgogne au Moufia". C'était aussi lui le conducteur du fourgon blanc. Il ne l'a pas toujours reconnu.

## "EUX, ILS SONT LOIN DE LA REPENTANCE"

Devant les gendarmes, il a même dit que c'était l'esprit saint qui conduisait. Devant le cour, cette fois, il explique les raisons de cette opération : "Quand Juliano était à l'isolement un an plus tôt parce qu'un rapport de gendarmerie disait qu'il voulait s'évader en hélicoptère on a essayé d'aller voir le préfet, la justice. Personne ne nous a écoutés. Ce sont les gendarmes avec leur rapport qui nous ont donné l'idée de cette opération". La journée a été longue et se termine ainsi. Mardi, le troisième membre du commando, Guillaume Maillot sera entendu. "Il est libre et repent" lance M<sup>e</sup> Jean-Jacques Morel. "Eux, ils sont loin de la repentance".

Nicolas Goinard



Rodolphe Cadet...

## "Nous passons par tous les sentiments"

Atterré. Yann Morvan, le pilote de Mafate Hélicoptère pris en otage par le commando peine à s'exprimer après le numéro livré par Rodolphe Cadet. L'homme, partie civile, arrivé spécialement pour être entendu a livré sa version désormais connue des faits. Il ne pensait pas voir une telle légèreté de la part de ses preneurs d'otage. M<sup>e</sup> Alain Antoine, son avocat, prend donc la parole pour lui. "Nous passons par tous les sentiments. De la haine, de la pitié, on donne volontairement ou involontairement dans le burlesque. Le aurait aimé avoir en face de lui des gens responsables. Les gens responsables sont respectables. Mais nous avons des gens dangereux veulent jouer aux caïds. Ils défient l'institution judiciaire. Nous avons des gens qui soutiennent le regard de l'avocat général. Ce sont les mêmes qu'il y a trois ans".



Yann Morvan...

## Fabrice Michel a tout organisé depuis sa cellule

Juliano Verbard et Fabrice Michel ont été entendus par la cour sur l'évasion de la préparation au jour J. Si Juliano Verbard a dit être au courant de l'opération, il explique n'avoir pas pris part à l'organisation. L'évasion a été évoquée pour la première fois en février 2009. Tous deux ne supportaient plus la situation. Les insultes. Les jets de galets. Des petits papiers commencent donc à sortir de Domenjod. Lors de parloirs, Alexin Michel glisse à sa femme les mots écrits par Fabrice Michel dans lesquels il explique la marche à suivre. Le président s'adresse à Juliano Verbard : "Vous étiez leur motivation à ces gens. Ils voulaient vous sortir de là". Tout ce qui était fait pour Juliano était frappé d'une "protection divine". Le jour, un lundi, a été choisi par Fabrice Michel. Car c'est jour de sport et il y a moins de détenus dans la cour. Questionné par l'avocat général Danielle Braud sur la violence utilisée,

Fabrice Michel rétorque : "Ça a été écrit de ne pas blesser qui que ce soit". Méthodique, lucide, Fabrice Michel raconte comment il a pensé à tout. Les miradors de l'autre côté, les armes lancées dans la cour pour tenir en respect les détenus qui voudraient se mêler à la cavale et la non utilisation de la bombe lacrymogène : "Avec le souffle de l'hélicoptère j'aurais tout pris dans la figure". Puis il dédouane Graziella, sa sœur. M<sup>e</sup> Nicolas Normand, son avocat, note : "Des gens ici ne vont pas se priver de penser que vous êtes un frère et que vous protégez votre sœur". L'avocat demande aux deux amants de la secte : "Vous comprenez que l'administration pénitentiaire ne vous accorde aucune faveur". Réponse de Juliano Verbard : "Oui mais à l'époque non". Un avocat note : "Verbard semble être sur la bonne voie. Il a fait du chemin depuis le dernier procès".

## Morceaux choisis

### Georges-André Hoareau à Yann Morvan :

"On ne peut que s'incliner devant votre sang froid".

### M<sup>e</sup> Nicolas Normand :

"En matière d'évasion, le premier réflexe est de penser que le pilote est complice".

### Danielle Braud à Juliano Verbard et Fabrice Michel :

"Je ne vous poursuis pas parce que vous êtes une secte mais parce qu'il y a eu des viols d'enfants".

### Fabrice Michel :

"Vu que personne ne savait conduire un hélicoptère, il fallait attraper quelqu'un".

### Yolaine Cadet au sujet de la descente vers La Nouvelle :

"Pour moi c'était la promenade de la journée. Les gendarmes ont trouvé bizarre que je marche avec des savates deux doigts mais je ne supporte pas les chaussures fermées". Son fils

grimé avec une perruque ? "Je n'ai pas remarqué".

### Alexin Michel, troisième évadé :

"On se sentait protégés. J'assume ce que j'ai fait. Il n'y avait pas d'autre solution, on était sûrs qu'il n'y aurait pas de problème après".

### Yolaine Cadet :

"Je n'étais pour rien du tout dans cette évasion".

### Danielle Braud

Réagissant aux accusations de pression qu'Yolaine Cadet dit avoir subi de la part des gendarmes, il déclare : "Vu le côté court de déclarations on n'a pas l'impression qu'on a fait craquer".

### Le président Jean-Pierre Szysz

"La non violence de M. Cadet me fait violer".

### Jean-René Gens au sujet de Guillaume Maillot :

"Bien qu'il soit plus jeune que moi, il est beaucoup plus intelligent. Je l'ai toujours admiré".